

## **A7 – Remplacement du pont autoroutier au-dessus de la RN7 à Bourg-lès-Valence : fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) en provenance de Marseille**

Dans le cadre de la politique d'entretien et de maintenance de son patrimoine, VINCI Autoroutes a engagé d'importants travaux pour remplacer le pont qui permet à l'autoroute A7 de passer au-dessus de la route nationale 7, sur la commune de Bourg-lès-Valence.

Afin de permettre une mise en circulation progressive de ce nouvel ouvrage, les travaux de réalisation des chaussées nécessitent la fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) en provenance de Marseille, les nuits du lundi 30 octobre et du jeudi 2 novembre 2023 entre 22h et 6h le lendemain. En cas d'intempéries, ces fermetures de bretelles seront annulées.



### **En quoi consistent les travaux ?**

Dans le cadre de la mise en circulation progressive de ce nouvel ouvrage, les équipes vont réaliser les nouvelles chaussées et mettre en place les dispositifs de retenue. Ces interventions nécessitent la fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14) pour les conducteurs en provenance de Marseille, durant les nuits du lundi 30 octobre et du jeudi 2 novembre 2023 entre 22h et 6h le lendemain.

**Déviation** Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place sur le réseau :

Les conducteurs circulant sur l'A7 en direction de Lyon et souhaitant quitter l'autoroute au niveau de l'échangeur de Bourg-lès-Valence (n°14), devront emprunter la sortie de l'échangeur de Valence-Romans (n°15) et suivre la RN7 (LACRA) en direction de Lyon.



## UN CHANTIER BAS CARBONE

Les matériaux issus de la déconstruction de l'ancien pont et du pont provisoire seront évacués vers des zones de tris pour être revalorisés. Tous les matériaux seront réemployés sur d'autres chantiers. Le nouveau pont sera construit avec des bétons décarbonés, c'est-à-dire que leur production sera réalisée en réduisant d'environ 30% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux techniques de production classiques.



Les nouvelles mesures énergie et carbone sont appliquées avec :

- la réalisation d'un bilan carbone avant et après le chantier ;
- le suivi et la réduction des consommations d'eau et de carburant.

### Le plan de localisation des travaux et les chiffres-clés





**1** commune concernée :  
Bourg-Lès-Valence



**30** mois de travaux



**18 M€** investis  
par VINCI Autoroutes

## VINCI Autoroutes met en place un dispositif d'information important sur ce projet

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif d'information important avec différents moyens de communication :

- Un site internet dédié permet de suivre le chantier et ses principales étapes : [www.a7-remplacement-pont.com](http://www.a7-remplacement-pont.com)
- Un système d'alerte par e-mail et/ou SMS permet de recevoir les informations spécifiques sur les conditions de circulation sur le secteur. L'inscription est gratuite sur le site Internet [www.a7-remplacement-pont.com](http://www.a7-remplacement-pont.com) pour recevoir ces informations régulières.
- Un numéro vert pour joindre les équipes au **04 81 16 10 76** (du lundi au vendredi de 9h à 18h) avec la possibilité de laisser un message sur le répondeur en dehors des heures d'ouverture.



Ce dispositif vient compléter les outils d'information existants : Radio VINCI Autoroutes (107.7), le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel) et les comptes Twitter @A7Trafic.

### CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com), 06 30 48 64 26

### A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://facebook.com/VINCIAutoroutes), [Twitter @VINCIAutoroutes](https://twitter.com/VINCIAutoroutes), [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).